

Regards sur

Théding

#15 HIVER 2022

www.theding.fr



DANS LE RÉTRO

**La fièvre du Gospel
à Théding**



**LE MAIRE
JEAN-PAUL HILPERT**

La page est tournée, 2021 s'en est allé. Comme il serait agréable de se dire que 2022 commence avec une page blanche ! L'expérience nous a appris que le changement d'année n'était en fait qu'une suite continue des événements qui se suivent sans tenir compte du calendrier. Situation sanitaire, situation politique, crise économique, nous repartons pour 2022 sans que nos problèmes de 2021 aient disparu. Au bilan de 2021, on aura noté que la pandémie a profondément porté atteinte à notre vie sociale :

- Les liens familiaux se sont distendus ;
- La vie associative n'a pas repris comme avant, malgré les efforts désespérés des bénévoles qui se dévouent au service des autres ;
- La démocratie locale doit fonctionner avec des contraintes supplémentaires qui entravent les échanges indispensables ;
- Les liens intergénérationnels sont rompus, au nom de la préservation, de la santé des plus fragiles.

Le grand chantier de la nouvelle mairie a démarré avec la démolition des bâtiments de l'arrière qui n'avaient plus d'affectation. Les travaux de rénovation et d'extension de l'ancien bâtiment de 1906 vont être lancés dès le mois de mars, pour une durée de 20 mois. Il faut rappeler que la salle de réunion du Conseil Municipal était devenue trop petite pour un conseil municipal de 23 personnes auxquelles il faut ajouter le public. Le foyer socio-culturel a été rénové, avec une nouvelle isolation et ventilation double-flux, apportant davantage de confort aux utilisateurs, et des économies de chauffage à la commune.

Le chantier de rénovation des voiries et de l'éclairage public du quartier Vivest se heurte à trois difficultés importantes :

- Un partenariat difficile avec le bailleur : la reprise de Néolia par Vivest a entraîné un changement d'interlocuteurs avec exigences qui fluctuent. Dans le souci d'améliorer la circulation et le stationnement, leur accord est indispensable. (Cession de terrain, démolition de la salle associative qui leur appartient, réaménagement de certains garages...) Le bureau d'étude en est à sa quatrième mouture.
- Les changements successifs d'aménagements doivent faire l'objet de concertation avec les habitants du quartier. Pour l'heure, les réunions publiques ne sont plus possibles. La commune avait proposé aux habitants de faire des propositions par mails, mais seules trois réponses ont été enregistrées.
- Chaque proposition d'amélioration comporte aussi des inconvénients pour certains riverains.

Le 17 février 2022, une nouvelle visite sur le terrain est prévue avec les responsables de Vivest, le bureau d'étude et les élus de Thédینگ. Les enjeux sont de taille, c'est la qualité de vie des habitants pour une quarantaine d'années qui se joue. Un dernier mot sur l'environnement qui doit être une préoccupation constante. Le Conseil Municipal s'est donné les moyens de lutter contre des dépôts sauvages de déchets. Caméras et amende administrative de 200 € sont mis en place et commencent à apporter des résultats. Le « Vivre ensemble » suppose le respect de l'environnement et le respect des personnels chargés d'enlever les déchets déposés irrégulièrement et de manière désinvolte. Je vous souhaite une bonne année et bonne santé à toutes et à tous !



À LA UNE

PAGE 4

- Nouvelle mairie
- Service communautaire des ordures ménagères



QUOI DE NEUF ?

PAGE 7

- Informations municipales
- Quelques chiffres sur Théding
- Végétaux et objets encombrants
- Antenne de téléphonie mobile, 38 caméras, prochaines élections



DANS LE RÉTRO

PAGE 8

- Les pompiers
- Le centre commercial Norma
- Zéro phyto au cimetière
- L'OPAL et l'accueil périscolaire
- Lutte contre les chenilles processionnaires
- Travaux de voirie



LES GENS DE CHEZ NOUS

PAGE 19

- La Main Tendue
- Scrabble Club
- Félicitations présidentielles pour Eden Becker

Le point sur le chantier



Désamiantage et démolition

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école pour être transformée en mairie ont débuté avec un mois de retard du fait du planning des entreprises perturbées par les confinements et le personnel affecté par la Covid-19. Deux entreprises se sont partagées le travail de désamiantage et de démolition. Le lot 1 – désamiantage – a été attribué à l'entreprise 3DEST pour

un montant de 35 866,80 € TTC et le lot 2 – Démolition – à l'entreprise 2BX pour 30 366 € TTC. La consultation aura permis une économie globale de 32 506 € HT au regard de l'estimation initiale. Ces travaux seront subventionnés par le Département de la Moselle à hauteur de 20,49 %.

Une fois le désamiantage réalisé, les travaux de démolition se sont poursuivis jusque mi-décembre sous l'œil attentif

des adjoints techniques de l'équipe municipale. Ces derniers s'étaient chargés de la consultation et du suivi des travaux, le bureau Veritas d'Ennery étant chargé de la coordination sécurité et protection de la santé. Ces travaux terminés, le chantier de réhabilitation de l'ancien bâtiment et l'extension ainsi que la réalisation de parkings publics pourront débuter après attribution des marchés.

Deux tranches prévues dans le cadre de la réhabilitation de la nouvelle mairie

À la demande des services de l'État et pour permettre à la collectivité d'obtenir un subventionnement plus important que celui qui avait été notifié, le conseil municipal a décidé le 15 septembre dernier de revoir le projet en le scindant en deux tranches. La première concerne la réhabilitation du bâtiment existant datant de 1906 et qu'il fallait conserver ; la seconde tranche pour l'extension nouvelle et la création de parkings publics. Cet allotissement a permis de réactualiser le coût de ce projet et ce en raison de la flambée des prix de certaines matières premières (bois, métal, etc.)

Réactualisation des prix : de bon augure pour un meilleur subventionnement

Cette réactualisation du montant du projet aura pour effet de revoir le subventionnement à la hausse. C'est dû moins que ce qu'escompte le conseil municipal lors de sa réunion du 15 septembre 2021 qui a accueilli favorablement cette demande de l'État. S'agissant du subventionnement, on aura l'occasion d'y revenir plus précisément ultérieurement. Le projet estimé par le maître d'œuvre passe de 1 503 066 € HT à 1 778 026 €. Le subventionnement est assuré par le Département de la Moselle à hauteur de 350 000 €, 100 000 € par la CAFPF de Forbach au titre du fonds de concours, 314 333 € au titre de la DETR 1^{re} tranche. S'agissant de la deuxième tranche, il appartiendra au nouveau sous-préfet de valider la participation de l'État escomptée à 324 928 €. Enfin, une autre demande de subvention va être déposée au niveau régional dans le cadre de « Climaxion » pour les travaux de réhabilitation du bâtiment existant et la subvention escomptée est estimée à quelque 33 000 €.



ZOOM

L'appel d'offres

L'appel d'offres a été mis en ligne le 13 décembre 2021 avec une date limite de rendu, fixée au 19 janvier 2022. « Il faut que les travaux débutent le plus rapidement possible afin que fin 2022 la commune ait acté le mandatement de plus d'un million d'euros de travaux », souligne le directeur général des services. Ce sont les objectifs prévus dans le contrat signé entre le Département de la Moselle et la Commune pour permettre à cette dernière de bénéficier de la première tranche de subvention de 200 000 €.

L'heure du changement



Déchèteries

L'enquête de satisfaction menée auprès des usagers a fait apparaître les observations suivantes :

- Files d'attente trop longue à l'entrée de la déchèterie de Diebling ;
- Bennes pleines pour certains flux ;
- Fermeture du jeudi qui concentre les apports sur le vendredi ;
- Ouverture trop tardive le matin.

La commission Environnement de la Communauté d'Agglomération a donc fait des propositions qui ont été adoptées en conseil syndical du 9 décembre 2021, applicables au 1^{er} janvier 2022.

Suppression de la journée de fermeture du jeudi, remplacée par la fermeture le mercredi matin seulement.

Désormais, ouverture toute l'année de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures en hiver / De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures en été.

- Possibilité ouverte à tous les usagers de l'agglomération de se rendre dans les 6 déchèteries communautaires (Rosbruck, Marienau, Stiring-Wendel, Behren-lès-Forbach et Spicheren).
- La demi-journée de fermeture hebdomadaire est différente pour chaque déchèterie.

Ces mesures permettent de se rendre dans une déchèterie tous les jours de la semaine. En cas de saturation de bennes, les usagers peuvent se rendre dans une autre déchèterie.

Extension des consignes de tri

À compter du 1^{er} janvier 2022, tous les plastiques seront collectés avec les recyclables, y compris les barquettes de beurre, les pots de yaourt, les films plastiques transparents, dans un souci de simplification du geste de tri.

Vers la fin des sacs orange pour les emballages

La Communauté d'Agglomération envisage, comme toutes les intercommunalités du Sydeme, l'abandon des sacs orange et leur collecte au porte-à-porte. Pour cela, quatre communes

dont Thédning, vont tester la nouvelle formule qui consiste à apporter tous ses recyclables sur les points d'apport volontaire. Des conteneurs spéciaux vidés tous les huit jours, seront mis à la disposition des habitants, à côté des conteneurs de verre, de papier et de textiles. Ils seront identifiés par la couleur jaune, norme nationale pour les recyclables. À cet effet, des cabas seront distribués lors des séances de distribution de sacs bleus et verts. À la fin de la période test, à l'automne, si les résultats attendus sont satisfaisants, le dispositif sera étendu dans toutes les communes de l'agglomération.

Lutte contre les dépôts sauvages

Pour lutter contre les incivilités de certains habitants qui ont pris l'habitude de déposer des déchets dans la nature, le long des routes ou au pied des conteneurs, le conseil municipal a décidé d'appliquer les sanctions administratives suivantes :

- Contravention de 3^e classe d'un montant de 68 € (majoré à 168 € pour paiement hors délai).
- Contravention de 5^e classe d'un montant de 1 500 € si le dépôt sauvage est réalisé avec un véhicule.
- Amende administrative de 200 € pour le compte de la commune.

Les premières sanctions ont déjà été appliquées. Les caméras de chasse ont commencé à être déployées dans la commune.



QUELQUES CHIFFRES

Théding, c'est...

- 2 517 habitants au 1^{er} janvier 2022.
- Plus de 13 km de voirie communale.
- 399 avaloirs (au dernier recensement réalisé par l'entreprise Malézieux).
- Une dépense de près de 52 000 € en chauffage électrique, gaz et éclairage de l'ensemble des bâtiments communaux hormis caserne des pompiers.
- Une dépense de près de 33 000 € pour l'ensemble de l'éclairage public.
- 31 déclarations ont été déposées en 2021 (abris de jardins, à bois, piscine, vérandas, pergolas, panneaux solaires, divisions foncières etc.)
- 15 permis de construire y compris suite à des permis refusés (maisons individuelles, collectifs etc.)
- 43 demandes de certificats d'urbanismes (opérationnels et d'informations ou avant la vente d'un bien).
- Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité la commune a négocié avec la métropole Grand Nancy pour participer au marché. C'est TOTAL Énergies qui assure pour les deux prochaines années la fourniture de l'électricité pour la commune de Théding.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bon à savoir

- Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- En cas de besoin de sel de déneigement, de morts aux rats ou nécessité de rencontrer le personnel technique, il faudra prendre rendez-vous au moins 3 jours avant en téléphonant au 06 87 52 01 14. Les heures de fonctionnement de ce service sont de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Pour être informé des coupures d'eau, d'électricité ou toute information importante, téléchargez l'application « Panneau Pocket » sur votre smartphone. Cette installation vous est offerte par la commune.



VÉGÉTAUX ET OBJETS ENCOMBRANTS

Les règles en vigueur

Avant tout enlèvement, il conviendra de s'inscrire en mairie. Le tarif fixé par décision du conseil municipal du 20 octobre 2020 est de 15 € pour la première benne (végétaux) et 52 € pour la seconde benne. Ce tarif est fixé par semestre. Pour les objets encombrants, la première est gratuite et la seconde fixée à 52 €. Le formulaire disponible en mairie vous informera des dispositions à respecter dans les deux cas.

EN BREF

Antenne de téléphonie mobile

Un pylône SFR sera installé prochainement dans la forêt du FORST. Cette installation fera très prochainement l'objet d'une déclaration préalable.

Vidéo-surveillance : 38 caméras installées

La commune de Théding dispose désormais de 38 caméras de vidéo-surveillance. Ce sont principalement les bâtiments publics qui sont surveillés comme le groupe scolaire « La clef des Champs », la maison de quartier et la rue des Marais, l'atelier municipal, le foyer (place Føgel) et la rue de Farébersviller (RD 910). L'installation d'autres caméras dans l'agglomération est prévue. Les sites restent encore à préciser.

Les prochaines élections

- Les élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.
- Les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Les horaires d'ouverture des bureaux de ces scrutins n'ont pas encore été précisés. Néanmoins, pour tenir les bureaux de vote, les bénévoles peuvent dès à présent se manifester auprès des services de la mairie.
- Pour participer aux scrutins, les dernières inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 4 mars 2022 soit en ligne, soit à la mairie.

Les lauréats des maisons fleuries

Prix d'excellence

Didier Juras.

Les autres prix

Au village

- 1^{er} prix : Adrien Feld.
- 2^e prix : Serge Golembecki.
- 3^e prix : Jean-Marc Uha.
- 4^e prix : Liliane Houlle.

Quartier Allmend

- 1^{er} prix : Guy Muller.
- 2^e prix : Alain Bernard.
- 3^e prix : Antoine Perozziello.

Cité

- 1^{er} prix : Arthur Muller.
- 2^e prix : Dominique Kendoussi.
- 3^e prix : Graziano Pala.

Membres du jury pour Thédig : Jonathan Sniatecki, Nadine Forte, Dominique Leblanc, Sandrine Bösze et Franca Di Pietro.



Didier Juras.



Adrien Feld.



Serge Golembecki.



Jean-Marc Uha.



Liliane Houlle.



Guy Muller.



Alain Bernard.



Antoine Perozziello.



Arthur Muller.



Dominique Kendoussi.



Graziano Pala.

SAINT-NICOLAS

Le Saint-Patron en visite dans les écoles

Saint-Nicolas, protecteur des enfants a rendu visite le 6 décembre dernier aux enseignants et écoliers du groupe scolaire « La Clef des Champs ». Il en a profité pour prendre la pose après sa traditionnelle tournée dans les classes distribuant des chocolats de choix.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Remise de médailles et vin de l'amitié

L'année 2020 et la pandémie liée à la Covid-19 n'auront épargné ni les administrés, ni les cérémonies ou chacun de nous se devait d'assister dans le cadre de notre devoir de mémoire. Si en 2020, la commune de Thédling n'a pas dérogé à cette cérémonie qui s'est limitée à un dépôt de gerbes, en 2021 la cérémonie s'est déroulée comme à l'accoutumée. Et nombreux furent les conseillers, administrés et médaillés à y avoir assisté. À cette occasion, et ce malgré les contraintes sanitaires toujours d'actualité, M. Adamy a remis la médaille de la Croix du Combattant à Messieurs Albert Formery et René Schmitt. Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié au Foyer socio-culturel totalement rénové.

À LA UNE

Sous le signe du Gospel

Tonnerre d'applaudissements au concert de Gospel qui a eu lieu le 12 décembre à l'église Sainte-Marguerite. La programmation avait été assurée par l'Office du Tourisme de Forbach en collaboration avec les membres du Conseil de Fabrique de Thédling.



CASERNE DES POMPIERS

Une vente qui n'a pas encore abouti



Prévu d'être finalisé en 2021 ce dossier qui a subi de nombreux rebondissements au cours de l'année passée n'a pas encore abouti. Gageons que l'année 2022 verra aboutir cette vente au profit de M. Le Van Cau Pascal. Rappelons que le prix de cette vente fixé à 70 000 € frais de notaire compris, est à charge de l'acquéreur. Il en est de même pour les frais liés au changement de destination des lieux puisqu'outre une vente à emporter, l'acquéreur envisagera également la création d'un logement à l'étage et au rez-de-chaussée, un petit atelier pour un auto-entrepreneur en tuyauterie.

UNITÉ OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS-POMPIERS DE FARÉBERSVILLER (UOSPF)

Nouvelle prise de commandement

L'Unité Opérationnelle des Sapeurs-Pompiers de Farébersviller, que la commune de Thédling a rejoint est assuré depuis décembre 2021 par la Lieutenante Shirley Dahlet. Cette passation de commandement s'est réalisée entre le lieutenant Michel Schwartz en présence de Mathieu Oberhauser commandant la 2^e compagnie d'incendie et de secours de Forbach et Saint-Avold, de M. Laurent Kleinhentz, maire de Farébersviller, M. Laurent Muller, conseiller départemental, et du nouveau sous-préfet de Forbach Boulay, M. Bruno Charlot. La nouvelle lieutenant est bien connue notamment à Thédling où son père le capitaine honoraire François Beckrich officiait et fut à l'origine de la création de la caserne des sapeurs-pompiers de Thédling en 1995. Forte de 26 ans d'expérience et sous-officier en 2001 puis cheffe

du Centre des Sapeurs-Pompiers de Thédling en 2015, elle fut nommée à son nouveau grade en 2016.



CENTRE COMMERCIAL NORMA

Ouvert depuis le 15 décembre



Ça y est. Le nouveau magasin Norma a ouvert ses portes comme prévu le 15 décembre 2021. Avant cette ouverture, les travaux y sont allés de bon train. Nuit et jour, les différentes entreprises se sont affairées pour respecter le timing. La réunion de la commission de sécurité d'arrondissement qui s'est tenue le 14 décembre sous la présidence du maire a

permis de lever l'ensemble des observations qui avaient été émises par le bureau de contrôle Veritas. L'inauguration a eu lieu le 14 décembre 2021 à 17 h 30 en présence de M. Volker Winter et des représentants de Norma de Sarrebourg, du maire Jean-Paul Hilpert et des adjoints et du directeur général des services.

ENVIRONNEMENT

Zéro phyto au cimetière

Dans un souci de protection de l'environnement, la commune s'est engagée dans un processus « zéro phyto ». Le cas de l'entretien des allées du cimetière est de plus en plus problématique. Les désherbants actuels ont une rémanence de quelques semaines. Ce qui entraîne un traitement plus fréquent avec fermeture des accès au public. La solution que Thédning va expérimenter, consiste en engazonnement des allées avec un gazon ras qui nécessite peu de tonte. Les espaces entre les tombes seront traités avec des plantes couvrantes de type sédum.



L'OPAL ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Premier bilan encourageant

L'association est composée Nesrine HENDAOU, directrice ainsi que de Maëva D. et Julien L., respectivement animatrice et animateur au sein de cette association. En 2021, l'OPAL a proposé des activités différentes pour que les enfants puissent apercevoir d'autres horizons et a décidé de changer de projets environ tous les quatre mois, et ce dans la mesure de ses possibilités. Les projets qui ont été mis en place de septembre à juillet sont les suivantes : sport le lundi ; ateliers manuels le mardi ; ateliers culinaires le jeudi et jeux de coopérations et de sociétés le vendredi. Les enfants ont également participé à la décoration de l'école durant les fêtes de fin d'année.

Les centres aérés

Vacances d'hiver : durant la première semaine des vacances scolaires d'octobre, le centre aéré a choisi comme Thème « BIENVENUE A POUDLARD ». Au programme différentes activités manuelles autour de la magie et intervention d'un magicien et organisation d'une journée « bal masqué ».

Des activités et des protocoles sanitaires

Depuis plus d'un an, les protocoles sanitaires en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) sont de plus en plus restrictifs et contraignant. Ils obligent les équipes sur le terrain à réinventer l'Animation avec un grand « A ».



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Déjà 15 nichoirs en place

L'association APON (Association de Protection des Oiseaux et de la Nature) et l'ONF (Office National des Forêts) en partenariat avec les salariés et les élus du Crédit Mutuel ont décidé de s'engager dans la lutte contre la chenille processionnaire qui ravage nos forêts. Toutes les communes sur lesquelles le district du Crédit Mutuel de Saint-Avold est présent ont été destinataires et ce, gracieusement, de 1 000 nichoirs à mésanges. La commune de Théding a été destinataire de 30 d'entre eux. La conception et la fabrication de ces derniers répondent à un cahier de charges mis en place par L'APON et réalisés par un artisan local. Ce dernier a précisé que la mésange consomme environ 300 chenilles processionnaires par jour. La pose de ces nichoirs qui a eu lieu le 22 janvier dernier, a été assurée par le conseil municipal des jeunes accompagné par M. Michel Greff, animateur nature. Ce dernier en a profité pour leur expliquer les tenants et aboutissants – notamment l'utilité de leur installation – ainsi que pour présenter les sortes de mésange que l'on peut observer dans notre région (mésange bleue, charbonnière, huppée).

Le CMJ a été assisté par Jean-François Bœsze, parent bénévole, Lionel Ullmann et Walter Gattera, conseillers municipaux ainsi que par Sandrine Bœsze et Dominique Leblanc, respectivement adjointe chargée de la commission jeunesse et adjoint au maire.



NETTOYAGE D'AUTOMNE

Une benne remplie de 800 kg de déchets

Le dernier nettoyage d'automne a eu lieu le 23 septembre dernier. Le conseil municipal des jeunes ainsi que des habitants de la Commune ont arpenté la localité pour la nettoyer. Malheureusement comme d'habitude de nombreuses incivilités ont une fois de plus été constatées de part et d'autre de la commune : dépôts sauvages de pneus, de sachet bleus, oranges etc. Toujours est-il que le conseil municipal conscient de ces incivilités a décidé que tout dépôt sauvage fera l'objet d'un dépôt de plainte. Par ailleurs, dans sa décision du 30 novembre 2021, le conseil municipal a fixé une amende administrative à 200 € à laquelle s'ajoutera au réel les frais liés au travail des agents communaux pour l'enlèvement, le nettoyage, le transport et la mise en déchetterie.



ÉCOLOGIE

Plantation de sapins

L'écologie est un sujet qui tient à cœur aux écoliers de la classe de Mme CRUCIANI. Le thème a été repris cette année tant il offre des possibilités d'apprentissage. Différentes actions ont été entreprises dans ce cadre. Accompagnés du garde forestier, les écoliers ont pris la direction de la forêt du Forst pour y découvrir les différentes essences d'arbres.

Une sortie instructive pour les élèves. Cette année cette classe continuera à travailler sur cette thématique de l'arbre et sa nécessité dans l'écosystème. Cette action s'est transformée par la plantation d'arbres fruitiers dans l'enceinte du groupe scolaire, une démarche qui bénéficie de la labellisation 3D (démarche de développement durable) soutenue de la commune.



Les agents communaux Thiel et Martin entourés des écoliers.

VŒUX DU MAIRE

Cérémonie annulée pour cause de pandémie

Prévue initialement le 28 janvier 2022, la cérémonie des vœux au maire à laquelle la population et les nouveaux arrivants avaient été cordialement invités n'a pas eu lieu. Gageons que l'année 2023 sera propice à toutes ces manifestations publiques auxquelles de nombreux administrés ont coutume de participer.

URBANISME

La révision du PLU est lancée

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est lancé. C'est l'association Ecolor qui a été retenue pour élaborer le nouveau Plan Local d'Urbanisme qui devra être compatible avec le Scot Val de Rosselle. Un registre de concertation pour le public a été ouvert. Chaque personne peut le consulter et y mettre des remarques qui seront étudiées par la commission d'Urbanisme. Deux années seront nécessaires entre le début de cette procédure l'adoption finale par le conseil municipal. Le coût de cette révision sera de 29 475 € HT en partie subventionné par le Département de la Moselle au titre de « Moselle Ambition 2020-2025 » et pour une autre partie au titre de la Dotation Générale de Décentralisation par l'ETAT. Le plan de financement adopté par le Conseil Municipal le 25 janvier 2022 fait état d'un reste à charge pour la commune estimé à 11 737,50 €. Le subventionnement est quant à lui estimé, pour le Département, à 11 737,50 € et par l'Etat à 6 000 € au titre de la D.G.D.

QUARTIER SUD « VIVEST »

Travaux de voirie

La nature des travaux prévu au niveau du quartier Sud, c'est-à-dire l'impasse des Roseaux et des Sources, n'a toujours pas été arrêtée. C'est ce qui ressort des différentes réunions qui ont eu lieu en mairie et sur place avec les responsables du bailleur social. En effet, plusieurs solutions ont été proposées pour pallier aux problèmes de stationnement et de circulation dans ces deux impasses sans qu'aucune ne satisfasse l'une ou l'autre partie. La première portée par Vivest consisterait à relier les deux impasses des Roseaux et des Sources en procédant à la démolition des garages et obligeant la commune à empiéter sur des jardins privés. Des aires de stationnement seraient créées le long des deux impasses transformées en sens unique sans trottoir : la circulation serait mixte avec piétons et véhicules sur la même chaussée. Le bailleur social ne souhaitant pas céder de terrains pour y créer des stationnements (sauf l'emplacement de l'ancien local associatif qui sera démoli) cette autre solution serait de garder la situation actuelle en ne procédant qu'au renouvellement des enrobés, le remplacement des candélabres par des leds et la réalisation de dos d'ânes afin de limiter la vitesse des véhicules. Financièrement, quels que soient les travaux retenus, leur coût est important pour la collectivité même si la démolition du local ex FMC est prise en compte par le bailleur social. Les seules subventions escomptées sur les travaux sont celles liées au remplacement de l'éclairage public à hauteur de 1 000 € par candélabre (au titre du DSIL) et la création de plateau surélevé, de signalisation horizontale, verticale de police au titre des amendes de police programme « Amisur ». Pour l'instant, les discussions entre la commune de Thédning et Vivest se poursuivent.



PLAN DE MARAÎCHAGE

Des nouvelles du projet

Depuis la naissance de l'idée à la suite du premier confinement qui nous a révélé l'importance de mieux manger local et bio, nous avons appris que la mise en place d'un maraîcher qualitatif s'avérerait plus complexe que prévu.

Différentes actions ont amené. Nadine Forte et Lionel Ullmann à rencontrer plusieurs acteurs de l'agriculture et de l'alimentation durables, à échanger avec la chambre d'agriculture de Moselle ainsi qu'avec l'agglomération de Forbach, pour d'une part, renforcer notre positionnement de « pilotage » afin de pouvoir répondre à des appels de subventions publiques et d'autre part, pour prendre en compte le caractère environnemental de notre commune. Nous tenions par cet article vous rendre compte de l'avancement de nos travaux par quelques exemples d'investigations décrites ci-dessous.

Février 2021

Visite du maraîchage de Julian Boutillot à Tucquegnieux pour se rendre compte de la faisabilité de notre projet. Il a salué l'action menée par notre commune de vouloir accompagner et développer un plan de maraîchage.

Juillet 2021

Remise de l'étude MATEC (Moselle Agence Technique) de viabilisation pour le développement d'un espace de maraîchage à Thédling avec une estimation prévisionnelle. Cette étude a pu définir la mise à disposition des réseaux humides et réseaux secs répondant aux besoins envisagés pour le développement d'une activité de maraîchage et à l'implantation de locaux appropriés proche d'un accès depuis la route.

Octobre 2021

Rencontre avec deux agriculteurs bio de proximité, Vincent Meyer exploitant agricole de la ferme biologique située à Ébring (57) et Éric Meyer exploitant agricole à Spicheren (57), en présence également d'Audrey Zimmer, responsable des projets alimentaires territoriaux (PAT) de la Communauté d'Agglomération Forbach (57).

Décembre 2021

Réunion avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle représentée par Jessica Thoni (conseillère spécialisée collectivités, service développement) en présence d'Audrey Zimmer, responsable des projets alimentaires territoriaux (PAT) de la Communauté d'Agglomération Forbach (57) et de Jérôme Bartz (Terre de l'Est situé à Rosbruck), maraîcher en permaculture en production de Fruits et Légumes, Variétés Anciennes 100 % Naturel.

LA QUESTION

Peut-on aimer les animaux et ne pas respecter ses semblables ?



Parmi les débats qui agitent la société, il en est un qui revient sans cesse : il s'agit de propriétaires de chiens, qui se déclarent amis des bêtes, et qui, régulièrement les sortent pour qu'elles fassent leurs besoins, et c'est bien normal. Seulement, voilà, certains

n'hésitent pas à cibler les espaces verts publics, voire les propriétés privées le long des trottoirs. Ont-ils conscience, ces propriétaires d'animaux indécents, que les ouvriers communaux n'osent plus s'aventurer sur certaines pelouses criblées de déjections canines ? Ces ouvriers qui luttent pour offrir un cadre de vie agréable, doivent marcher dans les crottes, leurs habits de travail sont maculés d'excréments et l'odeur nauséabonde les poursuit jusque dans leurs vestiaires. Comment peut-on aimer les bêtes et avoir si peu de considération pour ses semblables ? Peut-on s'exonérer de culpabilité en utilisant l'argument tellement facile qui consiste à dire : « Je ne suis pas le seul à faire cela ! ». Heureusement, la majorité des propriétaires de chiens sont respectueux des biens collectifs ou privés. Dans le prochain numéro du « Regard sur Thédling », nous citerons les lieux particulièrement ciblés par cette pollution.

L'état civil 2021 en chiffres

- Naissances : 33.
- Mariages : 12.
- Décès : 21.
- PACS : 6.
- Recensement militaire : 17 garçons – 24 filles.

SCRABBLE CLUB

Nouveau champion

Cédric Spang, est le nouveau du monde champion de scrabble blitz en série 2 à Aix-Les-Bains où il a terminé 10^e sur 500 joueurs et 1^{er} de sa série. Notons que M. Spang détient le titre de vice-champion de France en classique par équipe, champion de France par équipe en division 2 et est deux fois champion de Moselle. Depuis 1990, ce club s'investit dans le scolaire pour favoriser l'apprentissage de l'orthographe et la grammaire. Le scrabble scolaire a trouvé depuis 32 ans sa méthode. Elle est initiée par Fabienne et Guido, nos scrabbleurs théringeois. Une méthode qui a fait ses preuves auprès des enseignants et des enfants de deux classes de l'école Josef-Ley, le CE2 de Fanny Porté et la Classe Ulis. Bravo à nos deux scrabbleurs qui apportent dans un jeu ludique, l'orthographe et la grammaire aux enfants.

LA MAIN TENDUE

Reprise des activités



C'est la salle Alti-Bihn, rue du Presbytère qui accueille comme à l'accoutumée l'association « La Main Tendue ». Cette association propose de la peinture libre et paysanne les lundis de 14 h à 17 h, des cours d'enluminure, d'encadrement et d'aquarelle (le vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30).

Les renseignements peuvent être communiqués sur place lors des différents cours ou en téléphonant au 03 72 36 34 45.



ENGAGEMENT CIVIQUE

Félicitations présidentielles pour Eden Becker

La deuxième lettre aura été la bonne. Eden Becker, fille de Dany Becker, actuel conseiller municipal s'intéresse à l'actualité. Il y a déjà deux ans, notre petite tête blonde avait sollicité le Président pour lui faire part de ses idées et avait, de par son directeur de cabinet obtenue une réponse encourageante. La deuxième lettre a eu une réponse du Président en personne qui la félicite pour son engagement civique et à son élection en qualité de présidente au sein du conseil municipal des jeunes. Eden ferait-elle ses premiers pas en politique ? Les prochaines décennies nous permettront de le découvrir.

PanneauPocket

Avec la mise en place de l'application *PanneauPocket*, la municipalité de Thédning souhaite être toujours plus proche de ses habitants. Grâce à ce nouvel outil de communication, les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur

app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

